# CONSEIL MUNICIPAL
# DU MARDI 29 MAI 2018 À 19H30
# SALLE DES MARIAGES

## ORDRE DU JOUR

01 - Election des membres des commissions permanentes municipales, suite à la démission de Monsieur Michel BORDES.

02 - Délégation de service public pour l'exploitation de la restauration collective : choix du délégataire et approbation du contrat de délégation de service public (transmise le 09/05/2018).

03 - Modification du règlement de fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance de la Ville de Neuilly-Plaisance.

04 - Approbation de la convention communale de coordination entre la Police Municipale de Neuilly-Plaisance et les forces de sécurité de l'Etat.

05 - Fixation de la composition du Comité Technique.

06 - Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, entre la société SFR et la Ville de Neuilly-Plaisance, pour les immeubles propriétés de la commune.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 23 mai 2018.

Christian DEMUYNCK

Maire

Mairie de NEUILLY-PLAISANCE 93360 NEUILLY-PLAISANCE

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :
*contact@mairie-neuillyplaisance.com*

*(Tous les courriers doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Maire)*